

Brevet de Technicien Supérieur Agricole

ACS'AGRI



Objectifs de la formation

Le brevet de technicien supérieur agricole ACS'AGRI forme à la gestion des exploitations agricoles ainsi qu'aux métiers du conseil auprès des agriculteurs. Il permet d'acquérir les outils de pilotage d'une entreprise agricole dans son environnement naturel et socio-économique.

Pour cela, les disciplines professionnelles permettent d'approfondir les capacités d'analyse et de réflexion en matière de gestion, de stratégie et de conduite des ateliers de productions animales et végétales.

L'ensemble de la formation permet d'acquérir des capacités générales et professionnelles fondamentales pour faciliter l'insertion et/ou l'installation.

Nos atouts

Des exploitations agricoles et des entreprises supports de la formation.
Une pédagogie orientée sur des études de cas concrets professionnels.

- Appréhender les enjeux et les stratégies de diversification sur les exploitations agricoles.
- Approche professionnelle des techniques commerciales dans le secteur agricole.
- Une ouverture vers l'extérieur au travers de voyages d'études et de stages à l'étranger.
- De nombreux projets d'expérimentation en lien avec l'agro-écologie sont supports de la formation.
- Des partenariats avec la profession agricole et les entreprises locales. Participation à des salons professionnels et au trophée national des lycées agricoles au SIA de Paris.
- Un fort taux d'insertion professionnelle à l'issue de la formation.

Conditions d'admission et public

- Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat et s'inscrire sur le portail « parcoursup » (www.parcoursup.fr)

Perspectives et débouchés

Les titulaires d'un BTS ACS'AGRI peuvent prétendre à un emploi dans les secteurs de l'agriculture ou créer leur propre entreprise agricole. Ils peuvent exercer en tant que chef d'exploitation, chef de culture, responsable d'élevage, conseiller agricole, technicien commercial... dans le secteur public (DDT, INRA...) ou privé (Coopératives, CUMA), les chambres d'agriculture, centres de gestion, banques...

Les poursuites d'études sont possibles en classes préparatoires post-BTS, licences Professionnelles ou écoles d'ingénieurs...



Contenu de la Formation

Horaires Hebdomadaires Indicatifs

M 1	Lettres modernes	1 h
M 3	Documentation	0.5 h
M 3	Langue vivante	2h
M 1, M 2, M 3	Éducation socioculturelle	1.5 h
M 2	E.P.S	1.5h
M 1	SESG / Gestion entreprise	1.5 h
M 8	Histoire - géographie	0.5 h
M 4	Biologie - Ecologie	0.5 h
M 4, M 5	Mathématiques	1.25 h
M 4	TIM	0.75 h
M 4, M 5, M 6, M 7, M 8	SESG / Gestion entreprise	6.75 h
M 4, M 6, M 7, M 8	STA / Productions végétales	2.5 h
M 4	STA / Productions végétales	0.5 h
M 4, M 6, M 7, M 8	STA / Productions animales	2.5 h
M 4	STA / Productions animales	0.25 h
M 4, M 6, M 7, M 8	SC et tech pro	0.50 h

Période en entreprise (possibilité d'effectuer des périodes à l'étranger)

12 à 16 semaines dont 10 sur période scolaire

La formation est semestrialisée et évaluée en totalité en contrôles en cours de formation.
Elle valide aussi des crédits ECTS permettant des poursuites d'études ou des mobilités.

Contact

LEGTPA d'Albi-Fonlabour - Route de Toulouse 81000 Albi
Tél. : 05 63 49 43 70 - Mél : legta.albi@educagri.fr



**FONLABOUR
FLAMARENS**
CAMPUS DES POSSIBLES